

# Pages officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **32 (2005)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Voyageurs, attention au délai pour les passeports biométriques!

Comme indiqué déjà dans le précédent numéro de la «Revue Suisse» (1/05), les passeports à données biométriques pourront être demandés dès la fin de l'année.

Munis de puces biométriques, ces passeports seront délivrés dans le cadre d'un projet-pilote de cinq ans (soit jusqu'en 2010). L'important est de savoir qu'ils ne seront d'abord remis qu'aux personnes qui en ont vraiment besoin. A notre connaissance, ce sont uniquement les Suisses qui, après le délai du 26 octobre 2005, veulent entrer sans visa aux Etats-Unis et qui sont encore titulaires de l'ancien passeport (modèle 85), qui n'est pas lisible par ordinateur (voir aussi l'article paru dans les «Pages officielles» de la «Revue Suisse» 5/04, «Durcissement des dispositions sur l'entrée aux Etats-Unis»). La procédure de délivrance se complique aussi du fait de la saisie des données biométriques. Celle-ci ne sera effectuée que dans un petit nombre de centres régionaux en Suisse et dans quelques représentations à l'étranger qui restent à déterminer. Enfin le passeport biométrique sera plus cher que le modèle 03 actuel, du moins pendant le projet-pilote.

## INTERNET

Pour des renseignements fiables sur l'entrée aux Etats-Unis [www.unitedstatesvisas.gov/](http://www.unitedstatesvisas.gov/) ou s'adresser à la représentation américaine la plus proche.

Pour plus d'informations [www.fedpol.ch/f/themen/index.htm](http://www.fedpol.ch/f/themen/index.htm) (rubrique «Documents d'identité») [www.dhs.gov/us-visit](http://www.dhs.gov/us-visit)

### Entrée aux Etats-Unis à partir du 26 octobre 2005

type de passeport	passeport 85	passeport 2003 établi avant le 26.10.05	passeport 2003 établi à partir du 26.10.05	passeport biométrique (à partir de fin 2005)
entrée sans visa possible	non	oui	non	oui

A notre connaissance, les passeports lisibles par ordinateur délivrés avant le 26 octobre 2005 (modèle 03) permettent d'entrer sans visa aux Etats-Unis ou de les traverser, même après le 26 octobre 2005. Les autorités américaines exigent cependant que les passeports délivrés à partir de cette date soient munis de données biométriques. Ont donc besoin d'un passeport à données biométriques uniquement les personnes qui veulent voyager sans visa aux Etats-Unis après le 26 octobre 2005 et qui ne sont pas titulaires d'un passeport lisible par ordinateur (modèle 03) établi avant cette date. Ce sont par exemple les détenteurs de l'ancien passeport modèle 85, non lisible par ordinateur. Entrer aux Etats-Unis avec ce document reste certes possible, mais le visa est exigé impérativement depuis le 26 octobre 2004 déjà.

Comme il ne sera pas possible de délivrer des passeports biométriques à tous les Suisses dans le cadre du projet-pilote, ceux-ci feront bien de se procurer un passeport lisible par ordinateur (modèle 03) avant le délai du 26 octobre 2005.

Service des Suisses de l'étranger/DFAE  
Gabriela Brodbeck

Traduit de l'allemand.

### Pour votre sécurité : Soliswiss

Pendant la crise en Côte d'Ivoire, en automne dernier, de nombreux Suisses de l'étranger ont dû quitter le pays en toute hâte et leurs biens ont été livrés au pillage et à la destruction. Des quelque 220 Suisses de l'étranger immatriculés, seule une poignée était membre de Soliswiss. C'est précisément le fonds de solidarité qui aurait pu offrir à bon nombre de Suisses en Côte d'Ivoire des solutions pour surmonter la perte de leurs moyens d'existence. Les guerres, les troubles internes ou politiques, le terrorisme, les nationalisations ou les expropriations peuvent détruire les bases matérielles de l'existence; contre ces sinistres, Soliswiss offre une assurance unique au monde. Soliswiss a été fondé en 1958 sous le nom de «Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger». Peuvent en être membres les citoyens suisses immatriculés auprès d'une représentation suisse. La coopérative est fondée sur l'autoresponsabilité et la réciprocité et jouit également d'une garantie illimitée de la Confédération.

La protection contre la perte des moyens d'existence est restée le souci principal de Soliswiss. Ainsi une police d'assurance est obligatoire quand on adhère à Soliswiss pour s'assurer contre le risque politique. A son admission,

l'assuré fixe lui-même le montant de son indemnité forfaitaire (minimum CHF 10 000, maximum CHF 300 000 pour une famille). La prime est de 4% de la somme assurée, mais d'au moins CHF 40. Les membres n'ont droit à une indemnité forfaitaire qu'après deux ans, mais ce délai de carence ne sera que d'une année si la demande d'admission a été déposée dans les cinq ans suivant l'émigration. A part la protection contre la perte des moyens d'existence, Soliswiss offre aux Suisses de l'étranger et aux membres de leur famille des comptes d'épargne personnels en Suisse, exemptés de l'impôt anticipé, des assurances-maladie au tarif collectif valables dans le monde entier, ainsi que des produits de première qualité dans le domaine de la prévoyance. Soliswiss est une coopérative unique en son genre, pour des clients qui ne le sont pas moins! BDK

Pour des informations complètes, s'adresser à  
Dr. Felix Bossert, directeur  
Soliswiss – Fonds de solidarité  
des Suisses de l'étranger  
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne  
Tél. +41 31 381 04 94  
[www.soliswiss.ch](http://www.soliswiss.ch)

# Un portail d'information officiel de la Suisse

Mis en service en janvier 2004, le portail d'information officiel de la Suisse [www.swissworld.org](http://www.swissworld.org) fournit des premières informations sur la Suisse dans toute sa diversité. Ce portail destiné au public étranger renseigne en huit langues.

swissworld.org est une publication de Présence Suisse (PRS), un organe officiel de la Confédération suisse. PRS favorise la diffusion dans le monde entier de connaissances à propos de la Suisse. Le portail fournit des informations qui étaient publiées auparavant

sur le site «la-suisse-en-vue». Remaniées et complétées, elles sont donc accessibles désormais sur [www.swissworld.org](http://www.swissworld.org).

swissworld.org fournit des informations intéressantes et complètes sur tous les aspects de la Suisse. Une page de liens renvoie

à des offres en ligne sur la Suisse officielle comme par exemple les instances gouvernementales, la place économique, la formation et la recherche, le tourisme en Suisse. L'offre est complétée de rubriques spécialisées comme «Swisspics», qui propose des images de Suisse sur les sujets les plus variés (autorités, cuisine, boissons, agriculture, langues, etc.).

swissworld.org est mis à jour et complété continuellement. De nouveaux dossiers et des contenus multimédia sont constitués régulièrement sur des sujets d'actualité.

swissworld.org est aussi idéal pour les écoliers, étudiants et enseignants, qui y trouveront du matériel d'étude et d'illustration sur la Suisse. Grâce à son plurilinguisme, ce portail a une grande valeur didactique. La rubrique «Swissworldeduc» fournit des unités d'apprentissage modernes pour les jeunes étrangers.

*Présence Suisse, Peter Fankhauser  
directeur des supports d'information  
Bundesgasse 32, CH-3003 Berne  
[peter.fankhauser@eda.admin.ch](mailto:peter.fankhauser@eda.admin.ch)*

## Carte de visite de swissworld.org

### Public cible

Public international intéressé par la Suisse

### Langues

Les contenus sont tous disponibles en allemand, français, italien, anglais, espagnol, chinois, japonais et russe.

### Editeur

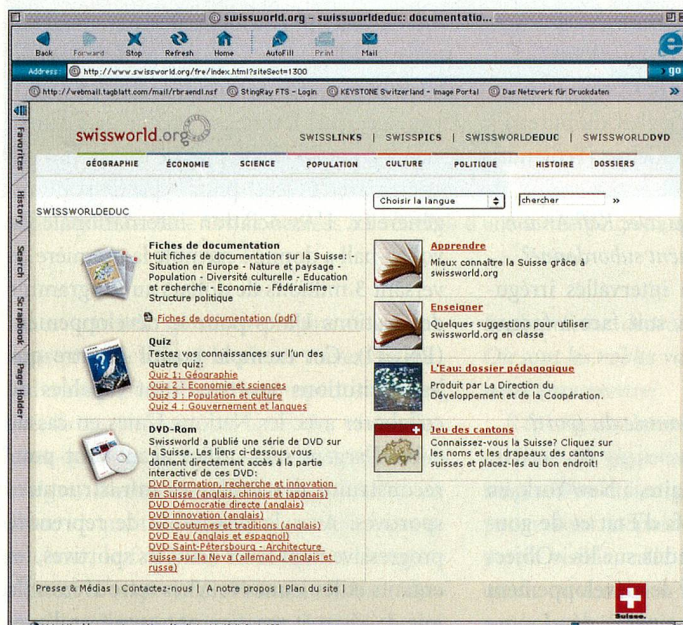
Présence Suisse (PRS), organe officiel de la Confédération suisse. PRS favorise la diffusion dans le monde entier de connaissances à propos de la Suisse. Le portail est produit par Webfactory / Swissinfo SRI.

### Mise en réseau

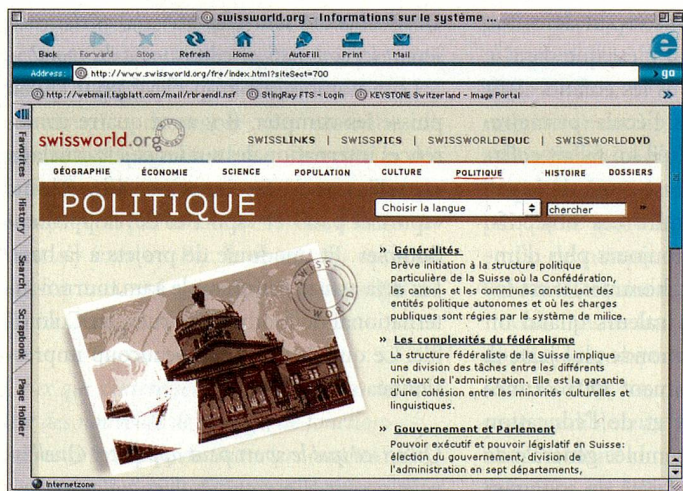
Les organisations de Suisses de l'étranger sont priées de créer des liens avec le portail [swissworld.org](http://swissworld.org). Elles peuvent s'adresser à Mme Daniela Fanoni, [daniela.fanoni@eda.admin.ch](mailto:daniela.fanoni@eda.admin.ch)

### Distinctions

Best of Swiss Web 2004, catégorie Design & Usability



swissworld.org: informations multimédia...



...sur les sujets suisses les plus variés.

## Votations fédérales

### 5 juin 2005

– Arrêté fédéral du 17 décembre 2004 portant approbation et mise en œuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin (pour autant que le référendum annoncé aboutisse formellement; expiration du délai référendaire: 31 mars 2005)

– Loi fédérale du 18 juin 2004 sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (Loi sur le partenariat)

BDK

## Nouvelle initiative

L'initiative populaire suivante a été lancée et peut être signée:

«Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)» (jusqu'au 4 juillet 2006)  
Comité: Fédération suisse de pêche, Case postale 8218, 3001 Berne

Les formules de signature de l'initiative en cours peuvent être téléchargées en tapant [www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis10.html](http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis10.html).

BDK